

L'éducation au service de l'environnement, le socle du développement durable en Afrique

Par Gustave ABOUA
Université d'Abobo-Adjamé (Côte d'Ivoire)
aboua@hotmail.com

Le développement durable n'est possible que s'il est bien appréhendé et mieux cerné par l'ensemble des acteurs du processus du développement. L'éducation apparaît comme l'unique canal de vulgarisation culturelle du concept pour l'engagement volontaire des populations. C'est donc à juste titre que l'Agenda 21 consacre un chapitre entier (chapitre 36) afin d'instituer ou de renforcer des programmes de formation répondant aux besoins d'environnement et de développement en offrant un accès assuré aux possibilités de formation sans considération de condition sociale, de sexe, d'âge, de race ou de religion.

Point n'est donc besoin de démontrer combien l'éducation environnementale constitue un véritable moteur de l'éclosion d'une citoyenneté informée et engagée avec des aptitudes à résoudre les problèmes et à prendre des décisions éclairées par les reflets du bassin démocratique.

Cependant, le système d'éducation environnementale demeure encore loin des attentes suscitées par le Sommet de Rio. Le Sommet de Johannesburg n'en mentionne de façon fragmentaire à travers les différents chapitres de son plan d'action.

Certes, des programmes de formation à l'environnement sont initiés dans diverses universités du monde francophone. Des projets de sensibilisation à la santé environnementale sont encouragés avec l'appui du privé et des ONGs dans les établissements primaires et secondaires.

Toutefois, cela n'est pas suffisant car passé l'instant de sensibilisation, le naturel reprend le pas dans le quotidien des citoyens africains foulant aux pieds les objectifs des campagnes de sensibilisation visant la naissance d'un nouveau citoyen respectueux de l'intégrité environnementale. De plus, les programmes universitaires apparaissent très sélectifs et ciblés sur la formation des formateurs. Même si l'on s'accorde sur l'importance du long terme en matière du changement social, des initiatives de recherche d'alternatives de promotion de l'éducation environnementale s'imposent.

Cette réflexion qui vise de façon ultime à dépister les sources du retard dans l'éclosion de l'éducation environnementale dans le monde francophone (en particulier en Afrique) s'articule autour des axes problématiques suivants :

- *L'accès à l'éducation à l'environnement pour tous et à tous les âges ;*
- *La diversité culturelle, carburant essentiel de la promotion de l'éducation environnementale ;*
- *Le financement de l'éducation environnementale au service du développement durable en Afrique.*

Introduction

L'homme est apparu au monde comme agresseur et victime de son environnement. Les besoins de survie, puis de production de masse au moindre coût ont encouragé la cristallisation de la vision de l'abondance dans l'exploitation des ressources environnementales. Au fil des années de développement, cette vision sera remise en cause face aux menaces qui pèsent sur les systèmes qui constituent la vie sur Terre.

En effet, la prise de conscience des problèmes d'environnement à l'échelle planétaire (limitation des ressources, disparition d'espèces animales et végétales, pollution, etc.) va conduire aux initiatives politiques de protection et de gestion durable entraînant un changement en profondeur dans les programmes de développement économique et social des gouvernements.

Néanmoins, les solutions politiques et techniques préconisées montrent des limites : elles ne sont pas appliquées partout à la même échelle. Du nord au sud, un écart grandissant tend à laisser croire qu'une

partie du monde accorde un moindre intérêt à la question de la protection environnementale. Au sud, en particulier, la gestion durable environnement se trouve au milieu d'intérêts divergents tendant à opposer environnement et développement. Le vocable du développement durable semble incompris tant sa mise en œuvre tarde à se réaliser.

L'éducation environnementale apparaît comme une nécessité dans la problématique du développement durable tant il apparaît que rien ne changera sans une réelle appropriation du concept de développement durable par les populations. Ainsi, l'éducation environnementale se positionne comme un moyen d'insertion des problèmes d'environnement et de développement dans la culture. Dans cette optique, l'éducation environnementale constitue une véritable force en favorisant la maturation d'un nouveau type de citoyen informé, sensibilisé et engagé, apte à résoudre les problèmes à travers des décisions enrichies par le processus participatif (démocratique).

Malgré la reconnaissance de l'importance cruciale de l'éducation environnementale dans la promotion du développement durable (Chapitre 36, *Agenda21*), peu de progrès a été réalisé dans le domaine : les systèmes d'éducation formelle nationaux ont très peu évolué depuis Rio quant à la prise en compte de la dimension environnementale ; les projets d'éducation à l'environnement restent encore l'apanage d'Ong et d'individus sans soutien politique suffisant ; d'ailleurs, les moyens financiers mis en œuvre pour la promotion de l'éducation environnementale restent insuffisants.

Le présent texte tente d'explorer les facteurs de blocage de l'éclosion de l'éducation environnementale au service du développement durable en Afrique francophone et préconise l'urgence d'une mise en place d'une plate-forme commune pour la promotion d'une éducation au service du développement durable en Afrique francophone.

1. L'éducation environnementale : le maillon faible du développement durable en Afrique francophone

Dès les indépendances, les pays africains francophones ont mis en place des systèmes éducatifs orientés vers l'instruction, la formation professionnelle des cadres en vue d'assumer non seulement la relève de l'héritage colonial mais également de faire face aux besoins socioéconomiques de la nation. Les programmes éducatifs étaient, pour ce faire orientés vers l'apprentissage de connaissances favorisant la maîtrise des processus administratifs, productifs et économiques. Depuis lors, ces programmes fonctionnent dans la même perspective même avec l'adhésion massive des pays africains aux principes et aux valeurs du développement durable.

La révolution pour l'éveil de la conscience, la (re)valorisation de l'éthique et la sensibilisation des citoyens à leur environnement se fait encore attendre en dépit des initiatives ponctuelles de certaines ong et d'individus en faveur de la promotion de l'éducation environnementale.

Des ouvertures politiques des gouvernements quant à la prise en compte de l'éducation environnementale dans les programmes éducatifs officiels ont été amorcées, mais celles-ci sont restées timides car dépourvues de moyens matériels et financiers de mise en œuvre.

En effet, l'on retrouve dans les ouvrages scolaires du primaire et du secondaire dans certains pays francophones (par exemple en Côte d'Ivoire), des thèmes de l'éducation environnementale logés dans différents chapitres sans aucune mention du concept d'environnement. Alors qu'il serait plus bénéfique de regrouper ces différents thèmes dans une rubrique environnement dans l'optique de promotion de l'éducation environnementale.

A l'analyse, plusieurs facteurs constituent la source de blocage de l'éclosion de l'éducation environnementale en Afrique francophone :

- l'insuffisance de moyens humains et matériels
- le décalage entre la langue d'enseignement et la diversité des langues maternelles
- le retard technologique de l'Afrique

a) L'insuffisance des moyens humains et matériels

L'intégration de l'environnement dans le programme officiel de l'éducation constitue une nouvelle opportunité pour adapter l'éducation aux préoccupations écologiques des populations. Cette introduction est particulièrement cruciale pour les pays africains confrontés aujourd'hui à de sérieux problèmes environnementaux qui affectent directement la vie des populations.

Cependant, pour qu'elle ait un sens dans la vie quotidienne des citoyens, l'éducation environnementale doit aborder les problèmes écologiques à partir des facteurs sociaux, politiques, économiques et culturels. Elle implique également de traiter la crise des systèmes modernes de production, de la mondialisation et de ses répercussions sur l'emploi et l'environnement.

En effet, l'un des grands enjeux de l'éducation environnementale en Afrique est de corriger la conviction selon laquelle ce qui advient à notre environnement ne résulte pas de nos propres actions, mais de celles de tiers provenant de l'extérieur. De même, réussir à relier les problèmes environnementaux et sociaux au moyen de l'appréhension des questions écologiques dans nos actions quotidiennes constitue un autre axe majeur de la portée de l'éducation environnementale dans les sociétés africaines.

Au lendemain de Rio, le concept d'éducation à l'environnement constituait un chapitre important des Plans Nationaux d'Action Environnementale- PNAE - version locale de l'Agenda21 dans les différents pays d'Afrique francophone. Des programmes de promotion de l'éducation à l'environnement ont été élaborés avec des projets bien ciblés.

Néanmoins, les résultats sur le terrain après plus d'une décennie semblent insuffisants. La pratique de l'éducation environnementale souffre d'un manque notable de moyens humain et matériel.

En effet, les formateurs traditionnels manquent de compétence suffisante pour la transmission de la connaissance. Les méthodes pédagogiques théoriques utilisées ne favorisent pas assez l'appropriation de la question de l'environnement par les populations. Aussi, la promotion de l'éducation environnementale reste confinée aux seuls établissements scolaires et universitaires sans prendre en compte l'éducation des adultes analphabètes. C'est dire ici que la démarche pédagogique demeure assez scientifique, l'approche psychopédagogique par le biais des visites de terrain, d'observation *in situ* étant limitée par faute de moyens financiers et humain. Or cette approche permettrait de créer l'équilibre entre l'apprenant, son environnement socioculturel et écologique.

La formation des formateurs devient par voie de conséquence un impératif si l'on veut que l'éducation environnementale occupe la place qui lui revient dans le système éducatif national. Il importe pour ce faire, de préconiser des méthodes nouvelles favorisant la contribution des enseignants par des projets conçus à partir des expériences quotidiennes des établissements axés sur la promotion de l'éducation environnementale.

b) Le décalage entre la langue d'enseignement et la diversité des langues locales

L'éducation environnementale doit être par essence, source de participation. Elle est un construit social alimenté par la contribution des divers groupes sociaux, en l'occurrence, des femmes, des jeunes, des communautés autochtones, des confessions religieuses, des syndicats et du privé.

Elle s'alimente significativement des savoirs traditionnels qui font partie intégrante de la culture et de l'histoire des communautés locales qui vivent le plus de la nature.

La nécessité de valoriser les connaissances traditionnelles a été amplement soulignée dans l'Agenda21 (chap. 26). Les communautés locales sont les dépositaires de savoirs indispensables pour la conservation des ressources environnementales. L'exploitation de ces savoirs dans le processus de l'éducation environnementale doit reposer sur une revalorisation qui tienne compte du contexte linguistique spécifique de ces communautés.

De manière générale, les programmes d'éducation environnementale dans les pays africains s'apparentent beaucoup plus à un ensemble de projets élaborés de l'extérieur. La désarticulation avec le contexte local est d'autant plus grande que ces initiatives ressemblent beaucoup plus à des programmes folkloriques pour les communautés locales.

Ces programmes qui s'insèrent difficilement dans les valeurs traditionnelles locales existent de façon éphémère sans impacts réelles sur les populations bénéficiaires.

L'Afrique francophone, est constituée d'une diversité de communautés linguistiques. Chaque communauté est dotée de plusieurs langues évoluant de façon distincte. Dans cette perspective, tout programme d'éducation environnementale doit être fondé sur une démarche d'évaluation critique de la valeur des expériences locales afin d'éviter les solutions imposées de l'extérieur.

L'éducation environnementale doit accompagner le processus d'alphabétisation axé sur la valorisation de la culture, sur la vulgarisation de la science et sur la responsabilisation des communautés locales. Au-delà des actions de sensibilisation et de conscientisation, les projets d'éducation environnementale doivent s'articuler sur le développement des compétences, l'engagement citoyen et l'encouragement de l'action individuelle, collective ou communautaire.

c) Le retard technologique de l'Afrique francophone en matière d'éducation environnementale

Le chapitre 34 de l'Agenda 21 relatif au transfert des technologies stipule que « pour se développer tous les pays ont besoin doivent pouvoir accéder à des technologies efficaces et respectueuses de l'environnement. Ils doivent disposer non seulement des équipements proprement dits, mais aussi du savoir, des services, des infrastructures et des compétences requis pour leur utilisation [...] ».

La promotion de l'éducation environnementale nécessite des supports pédagogiques technologiques en terme d'audiovisuel, d'informatique et de jeu de simulation et de visualisation. Les supports technologiques dans la promotion de l'éducation environnementale en Afrique francophone se font très rares. Les établissements scolaires et universitaires qui sont dotés d'outils informatiques ne sont pas en grand nombre. Les programmes d'éducation environnementale en sont dépourvus et les formateurs se contentent souvent des moyens ordinaires comme les cours magistraux sans possibilité de démonstration en terme de scénarios et de perspectives pour la gestion durable des ressources environnementales.

Aujourd'hui, la finalité de la science technologique est de parvenir à réconcilier les connaissances et les valeurs liant l'homme à son milieu. La prise de conscience de l'environnement se fait de plus en plus par une investigation fondée sur l'action étant donné que l'environnement devient un domaine d'expérience et d'action sociale.

Dans le processus de l'éducation environnementale, l'enseignement se trouve dorénavant fondé sur l'expérience des apprenants, sur l'acquisition de connaissances pratiques liées à l'exploitation des ressources naturelles. L'objectif visé est de permettre aux apprenants d'acquérir des connaissances qui leur permettent de clarifier et de solutionner les problèmes environnementaux dans leur quotidien.

Le transfert de technologie appropriée devient un impératif incontournable pour faire de l'éducation environnementale, un moyen de compréhension des systèmes de valeurs adaptés au processus du développement durable.

Cependant, le transfert des technologies en matière d'éducation environnementale dans les pays d'Afrique francophone doit se faire sur la base de conditions favorables en termes de financement du développement durable.

Des arrangements financiers et des partenariats établis dans le cadre de la réduction de la pauvreté et du développement durable doivent pouvoir aider au transfert et au renforcement des capacités des Africains quant à l'utilisation des technologies appropriées tenant compte des réalités et des connaissances locales en Afrique.

Conclusion

L'éducation environnementale est « le résultat d'une fusion de diverses disciplines et de différentes expériences favorisant une perception intégrée de l'environnement et l'initiative d'actions rationnelles pour répondre aux besoins sociaux. L'éducation environnementale doit s'adresser à tous les agents de la société sans discrimination d'âge. Elle doit profiter à toute personne de 6 à 50 et plus pour l'amener à comprendre

que toute action de l'homme sur son environnement finira par l'affecter un jour. Il doit par conséquent, prendre conscience du système dont il fait partie et savoir que son destin est lié à celui de ce dernier.

Aujourd'hui, avec la montée des mouvements de protection de l'environnement dans le monde, une conscience planétaire de la fragilité de notre environnement s'est créée. L'une des finalités de l'éducation environnementale est de concourir à l'apprentissage des valeurs collectives de solidarité et de gestion pour bâtir un modèle de société viable et durable pour tous. Elle doit déboucher sur une prise de conscience accompagnée d'un engagement dans l'action de protection de l'environnement.

L'éducation environnementale doit amener le citoyen à s'approprier son environnement dans l'espace et dans le temps à travers une conscience identitaire reposant sur les valeurs de solidarité et de responsabilité.

Il ne saurait y avoir de développement durable sans prise de conscience de l'interaction entre l'économie, l'environnement et le social. La contribution de l'éducation environnementale au développement durable n'est plus à démontrer tant elle réunit les conditions d'un projet de société reposant sur plus de solidarité, de sensibilité, de responsabilité envers Dame nature.

En Afrique francophone, l'éclosion de l'éducation environnementale nécessite des mécanismes novateurs susceptibles d'encourager la création de réseaux locaux et régionaux de formateurs, de praticiens ainsi que des échanges entre les communautés locales pour construire le nouvel citoyen sensible et respectueux de l'environnement pour le bien être des générations futures. Des partenariats entre les pays s'avèrent nécessaires pour surmonter les obstacles à l'éclosion de l'éducation environnementale en Afrique.

Références

- CMED (1988), « *Notre avenir à tous* » Editions du Fleuve, Montréal, Québec, Canada.
- CENTRE POUR NOTRE AVENIR A TOUS (1993), « Sommet de la Terre 1992 : un programme d'action » Genève, Suisse.
- NATIONS UNIES (2003), « *Sommet mondial pour le développement durable : Déclaration politiques et plan d'application, Johannesburg, 2002* »
- NEI (2000) ; « *Education Relative à l'Environnement, CE-CM* » Abidjan, Nouvelles Editions Ivoirienne.